

Termes de référence :

Recrutement d'un consultant national expert en énergie et changement climatique

1. Contexte :

A travers la soumission de sa Contribution Déterminée au niveau National (NDC) à la CCNUCC en septembre 2015, la Tunisie a confirmé son engagement à participer aux efforts de la communauté internationale pour contenir le réchauffement global de la planète à moins de 2°C à la fin de ce siècle et ce, à travers la réduction de son intensité carbone de 41% en 2030 par rapport à celle de 2010. Cet engagement est certes ambitieux, mais il est réalisable si la Tunisie agit d'une manière simultanée et cohérente pour :

- Mettre en place une méthodologie claire pour tous les secteurs pour la mise en œuvre de leurs objectifs dans le cadre de la NDC, qui soit appuyée par un cadre institutionnel national et sectoriel capable de piloter ce processus de mise en œuvre de la NDC et ajuster les scénarios d'atténuation des émissions de GES en cas de besoin. La mise en place de cet environnement favorable devrait inclure toutes les parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé afin d'encourager le partenariat public-privé et la participation des acteurs non étatiques dans ce processus ;
- Développer des programmes et projets bancables qui répondent aux critères d'éligibilité de la finance climat au niveau multilatéral et bilatéral ;
- Définir les besoins spécifiques de renforcement de capacités et de transfert de technologies ;
- Mettre en place des systèmes de suivi, reporting et de vérification (MRV) pour évaluer l'impact des politiques d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre mais aussi l'efficacité et l'efficience du pays dans la gestion des ressources financières mises à sa disposition pour lutter contre les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement a lancé, avec l'appui du PNUD, le processus de concertation nationale pour l'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie. A ce titre, tout un processus national a été lancé depuis juillet 2017, où un atelier de concertation, regroupant des représentants des différents acteurs clés a été organisé moyennant six groupes thématiques, identifiés sur la base des objectifs de la NDC tunisienne¹ et rassemblant chacun des représentants des secteurs public et privé, de la société civile et des partenaires internationaux de développement, a pris lieu. Suite à cet atelier et aux recommandations des partenaires, plusieurs réunions bilatérales ont eu lieu avec les décideurs de la plupart des secteurs (Energie et procédés industriels, déchets liquides et solides, Agriculture, Littoral) sur le dernier trimestre de 2017 et au début de 2018 pour une meilleure sensibilisation et concertation autour du processus de mise en œuvre de la NDC. Par ailleurs, d'autres activités rentrant dans le cadre de la facilitation de la mise en œuvre de la NDC ont été entreprises, notamment dans le secteur de l'énergie. En effet, le Ministère de l'énergie et l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie (ANME) ont mis en place, avec l'appui du PNUD, un plan d'accélération de la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelables dans le cadre du Plan Solaire Tunisien. Ce plan d'actions, qui fera partie intégrante de la feuille de route de la mise en œuvre de la NDC, regroupe les besoins en renforcement des capacités institutionnelles, réglementaires et techniques et devra être mis en œuvre sur la période 2018-2020. Il intègre plusieurs recommandations importantes pour la mise en place d'un environnement propice à la promotion des énergies renouvelables, dont notamment le renforcement de l'opérationnalisation du Fonds de Transition Energétique, la mise en place d'un Help Desk au profit des investisseurs privés

¹ Les groupes thématiques sont : - Pour l'atténuation : « Energie & Procédés industriels » ; « Agriculture, Forêts et Affectation des Terres – AFAT » ; « Déchets liquides et Solides » ; Pour l'Adaptation : « Agriculture & Ecosystèmes » ; « Ressources en eau & Santé » et « Littoral et Tourisme ».

au sein de l'ANME, et par conséquent la nécessité de renforcer le mandat et les prérogatives de celle-ci en optant vers sa restructuration pour pouvoir assurer la réalisation des objectifs ciblés.

Dans ce contexte, le PNUD envisage de recruter un expert national en énergie et changement climatique pour :

- a) Accompagner le processus de concertation sur l'élaboration de la feuille de route de la mise en œuvre de la NDC, y compris contribuer à son élaboration ;
- b) Accompagner la facilitation de la mise en œuvre de la NDC dans le secteur de l'énergie à travers la mise en œuvre de certaines des activités prioritaires du plan d'accélération de la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables.

2. Objectifs de la mission :

Les objectifs de cette consultation sont répartis sur deux lots comme suit:

- Lot 1 : Accompagnement du processus de concertation sur l'élaboration de la feuille de route de la mise en œuvre de la NDC, y compris la contribution à son élaboration. Plus précisément, il s'agit de :
 - Accompagner les processus de concertation aux niveaux des secteurs de l'énergie et des déchets, et établir un programme concret favorisant la mise en œuvre des actions d'atténuation inscrites dans la NDC moyennant une méthodologie concertée par tous les acteurs concernés par ces deux secteurs ;
 - Appuyer l'organisation d'ateliers techniques dans ces deux secteurs et focaliser sur les résultats des différentes concertations pour contribuer à l'élaboration de la feuille de route détaillée pour la mise en œuvre de la NDC.
- Lot 2 : Accompagnement de la facilitation de la mise en œuvre de la NDC dans le secteur de l'énergie, plus précisément à travers :
 - L'appui à l'opérationnalisation du FTE ;
 - L'appui à la mise en place d'un Help Desk au sein de l'ANME ;
 - L'accompagnement du processus de restructuration de l'ANME.

3. Consistance de la mission et principales tâches :

Pour atteindre les objectifs ci-dessus cités, le consultant sera appelé à élaborer et exécuter les tâches suivantes :

Lot 1 :

- Appuyer la préparation de documents et notes techniques de plaidoyer au profit des secteurs et assurer un appui sous forme de conseil sur la démarche et la méthodologie de mise en œuvre des objectifs des secteurs ;
- Appuyer la préparation et la facilitation des ateliers techniques d'identification des gaps et besoins aux niveaux des secteurs (notes conceptuelles, présentations, etc.) et élaboration de plans d'actions y afférents ;
- Participer aux réunions bilatérales avec les représentants des secteurs et préparer les comptes- rendus y afférents ;
- Prendre le lead sur l'élaboration de la feuille de route détaillée pour la mise en œuvre de la NDC sur la base des résultats des ateliers sectoriels techniques et des réunions bilatérales, en

étroite collaboration avec les secteurs, le Ministère chargé de l'environnement, le PNUD et les autres experts sectoriels recrutés par le PNUD ;

- Contribuer à la préparation et à la facilitation de la conférence nationale de présentation de la feuille de route (note conceptuelle, accompagnement des représentants sectoriels dans la préparation de leurs présentations, participation aux réunions préparatoires, préparation du rapport de la conférence etc.) ;

Lot 2 :

- a) Appui à l'opérationnalisation du FTE :

Définir les modalités d'opérationnalisation du Fonds de Transition Energétique (FTE), notamment ses instruments financiers autres que les subventions (crédits, participation au capital, dotations remboursables). Ce travail devra notamment porter sur :

- Le dimensionnement du FTE sur la base de la mise à jour d'un plan d'action pour la période 2019-2025 (exploration des différentes ressources et utilisations) ;
- Un manuel des procédures du FTE (projets et mesures éligibles, procédures d'accès aux instruments du FTE, montage des dossiers par les porteurs de projets, etc.) ;
- Une proposition de conventions-types entre le ministère des finances et les banques pour l'opérationnalisation de l'instrument des crédits ;
- Des propositions pour une capitalisation durable et prévisible du FTE, les besoins en ressources humaines (techniques et en termes de gestion fiduciaire) nécessaires à l'ANME en sa qualité de gestionnaire du FTE ainsi que les procédures permettant au FTE de se doter de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour pouvoir, entre autres, mobiliser les financements auprès des fonds internationaux et autres mécanismes de la finance climatique ;

- b) Appui à la mise en place d'un Help Desk au sein de l'ANME

Définir les modalités de mise en place d'un Help Desk à l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) dédié à l'accompagnement des opérateurs publics et privés dans le but d'accélérer la mise en œuvre du Plan Solaire Tunisien (PST). A ce titre, le consultant sélectionné aura à élaborer ce qui suit :

- La mission du Help Desk, ses besoins en expertise technique et en personnel d'appui et ses besoins en ressources financières,
- Un plan de travail du Help Desk pour la période 2018-2020 et
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation de performance du Help Desk.

Aux fins de validation par toutes les parties prenantes concernées, le consultant conduira et animera des réunions/ateliers de présentation et de discussion des modalités proposées pour la mise place du Help Desk.

- c) Accompagnement du processus de restructuration/réforme de l'ANME

Le consultant accompagnera l'ANME dans la supervision du processus de restructuration (réforme structurelle, organisationnelle et de gestion financière restructuration) de l'ANME afin de garantir que les choix de restructuration convergent vers la vision de promouvoir la maîtrise de l'énergie et répondent aux défis de la Tunisie et aux opportunités de la finance climat permettant de contribuer à un développement bas carbone dans le secteur de l'énergie.

Pour ce faire, le consultant retenu appuiera l'ANME pour l'analyse et l'évaluation de tous les livrables à soumettre dans le cadre de la mission de restructuration de l'ANME. Egalement, le consultant retenu participera aux réunions/ateliers de discussions et de validation de ces livrables et rédigera des notes faisant état de ses conseils et orientations pour leur amélioration.

4. Délais d'exécution

La durée de la présente mission s'étalera sur 8 mois, pour **100 hommes jours de travail effectif**.

5. Livrables et termes de paiement :

Les livrables à produire par le consultant ainsi les termes de paiement sont à titre indicatif dans le tableau ci-après² :

Livrable	Echéancier estimatif	Paiement
LOT 1		
L1.1 Rapport sur la préparation et l'organisation des ateliers sectoriels.	Juin 2018	10% à la soumission des rapports
L1.2 La version provisoire de la feuille de route de mise en œuvre de la NDC Tunisienne.	Juin 2018	10% du montant du contrat (à la soumission de la version provisoire de la feuille de route).
L1.3 Un rapport final comprenant : <ul style="list-style-type: none">- Une copie des documents techniques et des notes de plaidoyer préparés pour faciliter les réunions avec les décideurs sectoriels ;- Le/les compte (s) rendu(s) des réunions avec les décideurs sectoriels ;- Rapports des ateliers sectoriels ;- La version finale de la feuille de route de mise en œuvre de la NDC Tunisienne ;- Le rapport de la conférence nationale.	Juillet 2018	15% du montant du contrat après l'approbation de la feuille de route et le rapport de la conférence nationale.
LOT 2		
L2.1 Version provisoire du rapport sur les modalités de mise en place d'un Help Desk à l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) incluant les expertises nécessaires.	Mai 2018	10% du montant du contrat à la soumission de la version provisoire du rapport.
L2.2 Version finale du rapport sur les modalités de mise en place d'un Help Desk à l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) incluant les expertises nécessaires..	Juin 2018	15% du montant du contrat à l'approbation du livrable
L2.3 Version provisoire du rapport sur les modalités d'opérationnalisation du Fonds de Transition Energétique (FTE),	Juin 2018	10% du montant du contrat à la soumission de la version provisoire du rapport.

² Les termes de paiement seront confirmés dans le contrat à signer avec l'expert.

L2.4 Version finale du rapport sur les modalités d'opérationnalisation du Fonds de Transition Energétique (FTE).	Juillet 2018	10% du montant du contrat à l'approbation du livrable.
L 2.6 Rapport sur l'accompagnement du processus de restructuration/réforme de l'ANME	Novembre 2018	20% du contrat à l'approbation du rapport

6. Supervision et collaboration

Le (la) consultant (e) sera supervisé (e) techniquement par le PNUD. Il aura à collaborer avec les représentants des secteurs à appuyer en plus du Point Focal National des Changement Climatique, durant toute la mission. Egalement, il/elle travaillera en étroite collaboration avec les consultants travaillant sur les autres thématiques sectorielles dans le cadre de la feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC.

7. Lieu des travaux

Tunis, Tunisie.

8. Qualification du consultant

La présente mission sera menée par un consultant ayant :

- Un diplôme d'ingénieur ou maîtrise en environnement, énergie, économie, finance ou dans un domaine étroitement lié à ceux-ci ;
- Au moins 5 références dans le domaine de l'atténuation des GES dans les secteurs de l'énergie et des déchets (NAMAs, MRV, rapport biennal, évaluation des impacts, évaluation et/ou élaboration de politiques, plans ou de mesures d'atténuation, etc.) ;
- Au moins une référence en relation avec l'élaboration de mécanisme de financement dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ;
- Expérience confirmée dans la modération des ateliers traitant de thématiques en relation avec le développement durable/changement climatique.

9. Contenu de l'offre

En réponse aux présents termes de références, le consultant soumissionnaire devra fournir :

- Un CV comportant les références pertinentes à la présente mission ;
- Une note méthodologique détaillant l'approche à suivre pour mener à bien cette mission, y compris le planning détaillé de l'intervention ;
- Une offre financière détaillée.

Détail	Coût unitaire HT (DT/H.j)	Nombre d'Hommes jours	Total HT (DT)
Coût total de l'offre en HT		100	

NB : Il est à noter que toutes les dépenses afférentes à l'organisation des ateliers de concertations seront à la charge du PNUD et ne doivent pas paraître dans l'offre financière du consultant soumissionnaire.

10. Méthodologie de dépouillement

L'offre à retenir sera celle qui aura la meilleure note globale (technique et financière) après pondération. Il est à noter que les prestataires à retenir pour passer à l'évaluation des offres financières doivent totaliser une note technique $\geq 700/1000$. La pondération sera appliquée pour le calcul de la note globale (70% note technique + 30% note financière).

DEPOUILLEMENT DES OFFRES :

La commission de dépouillement procède dans une première phase à l'élimination des offres non conforme à l'objet du marché ou celles qui ne répondent pas aux conditions mentionnées dans les présents Termes de références.

La commission de dépouillement procédera ensuite au dépouillement des offres techniques.

10.1. Evaluation des offres techniques

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

Résumé de l'évaluation de la soumission technique		Coefficient de pondération de la note	Points maximum
1.	Références de l'expert	60 %	60
2.	Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution	40 %	40
Total			100

Evaluation de la soumission technique	Points Maximum
Références de l'expert proposé	60 Pts

	Diplôme Diplôme d'ingénieur, master ou plus dans le domaine de l'économie, finance ou tout domaine étroitement lié à ceux-ci : 5 pts Diplôme de maîtrise dans le domaine de l'économie, finance ou tout domaine étroitement lié à ceux-ci : 2 pts Autre diplôme : 0 pts	5
	Références dans le domaine de l'atténuation dans les secteurs de l'énergie et des déchets (NAMAs, MRV, rapport biennal, évaluation des impacts, évaluation et/ou élaboration de politiques, plans ou de mesures d'atténuation, etc.) Plus que 10 références : 20 pts ; 08 à 10 références : 12 pts 05 à 07 références : 7 pts ; Sinon : offre technique rejetée.	20
	Références en relation avec l'élaboration/évaluation de mécanismes de financement dans le domaine de la maîtrise de l'énergie : Au-delà de 02 références : 20 pts 02 références : 12 pts 01 référence : 7 pts Sinon : 0 pt.	20
	Références dans la modération des ateliers/conduite de sessions de formation traitant de thématiques en relation avec le développement durable/changement climatique : Au-delà de 5 références : 15 pts 04 à 05 références : 9 pts 02 à 03 références : 5 pts Sinon : 0 pt.	15
Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution		40 Pts
2.1	Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la mission à accomplir ? (Il ne s'agit pas de reprendre les TDRs, le soumissionnaire devra montrer qu'il a bien compris ce qui est attendu de lui)	10
2.2	Les aspects importants des tâches à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10
2.3	Le contenu de la mission à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TDRs ? - Lot 1 : Accompagnement du processus de concertation sur l'élaboration de la feuille de route de la mise en œuvre de la NDC : 4 Pts - Volet 2 : Accompagnement de la facilitation de la mise en œuvre de la NDC dans le secteur de l'énergie : 6 Pts	10
2.4	La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace de la mission ?	10

Evaluation des offres financières :

Seules les offres ayant obtenu une note technique $\geq 700/1000$ seront retenues pour le dépouillement financier.

La note financière est calculée comme suit :

$$NF_n = (OF_{md} / OF_n) \times 100$$

NFn ; note de l'offre n

OFmd ; montant de l'offre la moins onéreuse

Ofn : montant de l'offre N

Choix du soumissionnaire

L'offre retenue sera celle qui aura la meilleure note globale parmi celles conformes et jugées acceptables.

La note globale est calculée comme suit :

$$\mathbf{NGn = (70\% NTn) + (30\% NFn)}$$

NGn: note globale de l'offre n

NTn note technique de l'offre n

NFn : note financière de l'offre n